

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 10 septembre 2018 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M. Réjean Lahaie, conseiller siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M^{me} Judith St-Arneault, conseillère siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 35 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2018-09-133 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Réjean Lahaie et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2018-09-134 Approbation du procès-verbal de la séance du 6 août 2018

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 6 août 2018;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2018-09-135 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2018

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 4 septembre 2018;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu de l'approuver, avec dispense de lecture.

2018-09-136 **Demande de dérogation mineure de Catherine Lessard et Jean-Luc Labarre**

Considérant la demande de dérogation mineure déposée par Catherine Lessard et Jean-Luc Labarre auprès de l'inspecteur municipal, visant à obtenir l'autorisation de construire une résidence à l'intérieur de la bande riveraine d'un ruisseau intermittent, en y empiétant entre 2,3 et 2,5 mètres, sur une largeur de 9,14 mètres, alors que le règlement de zonage de Trois-Rives interdit toute construction à l'intérieur du 15 mètres de la rive;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives a étudié cette demande et recommande au conseil municipal de l'accepter en invoquant que le 15 mètres de bande de protection riveraine du lac du Missionnaire était respecté, que l'endroit désigné était le seul possible sur toute la grandeur du terrain et que le fait d'autoriser cette construction ne causerait aucun préjudice à qui que ce soit;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives permette la dérogation demandée.

2018-09-137 **Adjudication du contrat d'asphaltage – Projet MEK-P0217**

Considérant que quatre soumissions conformes aux exigences du cahier des charges ont été déposées au bureau de la municipalité de Trois-Rives dans le délai prescrit;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est Construction et Pavage Boisvert inc., au montant de 283 925,01 \$;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie le contrat pour la réalisation des travaux de construction du projet *MEK-P0217 - Asphaltage chemin Lac-Mékinac phase 4* (SEAO No. 1191906), au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Construction et Pavage Boisvert inc. » au montant de 283 925,01\$, taxes incluses.

2018-09-138 **Achat de radars pédagogiques**

Considérant que la demande de financement présentée par la MRC de Mékinac au ministère des Transports relative à l'achat de radars pédagogiques a été acceptée, et représente 50 % du coût des radars;

Considérant qu'il y a lieu de confirmer à la MRC le nombre de radars que la municipalité de Trois-Rives veut acquérir;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault et unanimement résolu, de demander à la MRC d'en réserver deux pour Trois-Rives, au coût de 4 061,45 \$.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil municipal, savoir :

- De Véronique Bordeleau, résidente de Saint-Joseph-de-Mékinac, qui présente son projet en marche concernant le contrôle des chats errants de Saint-Joseph-de-Mékinac. Elle énumère les actions posées et celles qu'elle aimerait accomplir, avec l'aide financière de la municipalité.
- D'André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, qui dit avoir le plaisir de nous informer qu'il accorde à notre municipalité une aide financière de 50 000 \$, échelonnée sur trois années budgétaires, pour les travaux d'amélioration du chemin de la Rivière.
- De Jean-François Gourde, chef d'équipe de l'information financière à la Direction de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui dit avoir pris connaissance du rapport de l'auditeur indépendant accompagnant les états financiers. Il précise avoir constaté à sa lecture que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière.

Cette correspondance a été transmise à Desaulniers, Gélinas & Lanouette s.e.n.c.l.r., société de comptables professionnels agréés, pour explications. Madame Annick Gallant nous fait part qu'il s'agit d'une lettre de sensibilisation au fait qu'une opinion avec réserve a été émise à notre rapport par cette Société, concernant les droits de carrières et sablières.

2018-09-139 Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

2018-09-140 Demande de Véronique Bordeleau – Projet de contrôle de chats errants

Le projet de demande d'aide financière de Véronique Bordeleau, relatif au contrôle de la population de chats sans famille à Saint-Joseph-de-Mékinac est ici pris en considération. Godfrey Plachta propose la résolution suivante :

Considérant les efforts louables de cette personne pour promouvoir et effectuer la stérilisation de chats en absorbant personnellement, entre autres, certains frais;

Il est donc proposé que la Municipalité acquitte les futures factures des vétérinaires, relatives à la stérilisation des chats sans famille, pour un montant maximal de 1 000 \$;

Comme les opinions des membres du conseil sont partagées, le maire demande le vote :

Godfrey Plachta, Réjean Lahaie, Caroline Naud, Lise Roy Guillemette et Judith St-Arnault vote pour et Ninon Fortier vote contre.

La proposition est donc adoptée à la majorité des conseillers.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 10 933,64 \$ dont voici le détail :

Salaires administration	Sem. du 29 juillet et du 5, 12 et 19 août	5 061,96
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois d'août	630,00
Lemay A.	Remboursement trop payé	73,96
Xérox Canada Ltée	Photocopies	617,32
Classique internationale de canots de la Mauricie	Aide financière 2018	1 500,00
ADMQ – Zone Mauricie	Colloque de zone annuel	105,00
Lahaie R.	Remboursement trop payé	394,66
Buromobil St-Maurice inc.	Location mens. de 2 toilettes portatives	287,44
Pitney Bowes	Fournitures pour compteur postal	592,05
Hydro-québec	Électricité centre communautaire	75,54
Télu Mobilité	Téléphone cellulaire	24,00
Télécommunication Xittel inc.	Service téléphonique	32,85
Dicom	Livraison panneau	60,95
Télébec ltée	Service téléphonique	250,07
La Capitale assureur...	Assurance collective du mois d'août	783,06
M. Bourassa, G. Bérubé	Remboursement trop payé	111,95
D. Doucet	Remboursement trop payé	242,41
P. Willett	Remboursement trop payé	90,42

2018-09-141 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Judith St-Arneault il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2018-09-142 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Caroline Naud, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 10 septembre 2018 totalisant 83 143,32 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 070,94
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	364,94
Réjean Lahaie	Rémunération et allocation	364,94
Caroline Naud	Rémunération et allocation	364,94
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	364,94
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	364,94
Judith St-Arneault	Rémunération et allocation	364,94
Salaire hygiène du milieu	Gardiennage écocentre août et déplacement	146,58
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	259,20
Réjean Lahaie	Frais de déplacement incluant CCU	26,88
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Yves Paquette	Frais de déplacement et allocation CCU	31,32
Michel Boucher	Frais de déplacement et allocation CCU	40,92
Jean-Paul Rheault	Allocation CCU	15,00
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Service Cité-Propre	Collecte et transports ordures août	4 934,56
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie juillet	6 126,12
Grégoire Richard	Collecte ordures lacs 4 ^e de 6 versements	2 000,00
Pierre Brouillette Fiduciaire	Site Web : Nom de domaine et hébergement	227,40
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 4 ^e versement 2018	34 052,54
Signoplus	Pictogrammes toilette, panneaux et délinéateurs voirie	667,14
Rona inc.	Peinture marqueur	37,19
Multi-Service P. Guillemette	50% coût d'entretien du parc du Presbytère, nettoyage des conteneurs ch. Lac-aux-Sleighs	558,56
Lettrage Plamondon	Enseigne conteneur ch. du Lac-Dumont	88,53
Le Nouvelliste	Parution appel d'offres asphaltage ch. Lac-Mékinac	791,03
Mach. W. St-Arnault & Fils	Tavaux de voirie – Élagage ch. Lac-aux-Sleighs	10 569,08
Mach. W St-Arnault & Fils inc.	Transport et épandage de concassé et de poussière de pierre chemins du Lac-du-Missionnaire et Mékinac	4 070,11
Mach. W. St-Arnault & Fils	Travaux de voirie	10 534,60
Mach. W. St-Arnault & Fils	Entretien site de valorisation Missionnaire et écocentre	245,76
Fondation québécoise du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Nancy Parisella	Entretien paysager hôtel de ville et parc du Presbytère	2 000,00
Les Entreprise Crête (1993) inc.	Pierre concassée et poussière de pierre	916,20
Xérox Canada Ltée	Photocopies	64,80
Hydro-Québec	Éclairage public	508,48
	Électricité patinoire : 34,34	
	Électricité hôtel de ville : 737,49	
	Électricité garage : 28,54	800,37

Paiement pré-autorisé

Régime retraite des employés
municipaux

Cotisation août

491,95

2018-09-143 Terrain du parc près de l'église de Grande-Anse

Considérant que l'église de Grande-Anse, gérée par la Fabrique Saint-Martin-de-Tours, est à vendre;

Considérant l'entente conclue en 2016 entre cette Fabrique et la Municipalité de Trois-Rives à l'effet de donner à cette dernière la permission d'aménager un parc public près de cette église;

Considérant les investissements engagés par la Municipalité pour l'implantation de cette aire de repos;

Considérant que la Fabrique de Saint-Joseph-de-Mékinac a vendu à la Municipalité en 2011, pour un dollar, un terrain situé à côté de l'église de ce village, sur lequel un parc a été aménagé;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, de demander à la Fabrique Saint-Martin-de-Tours si elle pouvait agir comme la Fabrique de Saint-Joseph-de-Mékinac, et vendre à la Municipalité, pour un dollar, la superficie de terrain sur lequel le parc public est présentement aménagé près de l'église de Grande-Anse.

2018-09-144 Location de la salle des aînés de Saint-Joseph-de-Mékinac

Considérant que la Corporation de développement communautaire (CDC) de Mékinac organise une tournée d'informations sur les différents services offerts dans la MRC de Mékinac, et demande la possibilité d'utiliser une salle pour tenir cette activité dans chacune des municipalités de la MRC dont Trois-Rives;

Considérant que la salle des aînés de Saint-Joseph-de-Mékinac semble la plus appropriée pour ce genre d'activité qui se tiendra le 17 octobre 2018 de 14 h à 19 h;

En conséquence, il est proposé par Judith St-Arneault, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, d'offrir cette salle à la CDC et d'en acquitter les frais de location.

2018-09-145 **Invitation de l'Association québécoise d'urbanisme (AQU)**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser l'inscription de Godfrey Plachta, président du comité consultatif d'urbanisme de Trois-Rives, à la formation qui sera donnée par l'AQU en novembre 2018 à Saint-Jean-sur-Richelieu, et dont la thématique choisie est « La participation publique au service de l'aménagement durable ».

Il est également résolu que la municipalité acquittera les frais qu'engendreront cette participation.

2018-09-146 **Modification du tracé du chemin du Lac-Mékinac – Permis de MM Patrick Charest et Jean-Marie Grenier**

Considérant les doléances exprimées auprès de la municipalité de Trois-Rives par certains utilisateurs du chemin du Lac-Mékinac, à l'effet que le tracé modifié par MM Charest et Grenier soit risqué pour ses utilisateurs;

Considérant que la municipalité n'a pas le pouvoir de contrer le danger relatif à l'utilisation de cette section de route;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal demande à l'Unité de gestion du bas Saint-Maurice du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, qui a autorisé la construction de ce chemin sur les terres du domaine de l'État, d'éradiquer le risque qu'encourt les utilisateurs de ce chemin.

2018-09-147 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.